



Communiqué de presse



Lancement de l'appel à projets « Territoires d'Innovation »

Paris, le 23 novembre 2018 – Le Secrétariat général pour l'investissement et la Banque des Territoires annoncent le lancement de l'appel à projets « Territoires d'Innovation » du Programme d'Investissements d'Avenir, dans le cadre du Grand plan d'investissement.

L'appel à projets « Territoires d'innovation », opéré par la Caisse des Dépôts via la Banque des Territoires pour le compte de l'Etat, est doté d'une enveloppe de 450 M€, dont 150 M€ de subventions et jusqu'à 300 M€ de fonds propres.

Outil de la transformation de notre pays par l'investissement, il permet de mettre en lumière, valoriser et accompagner les gisements d'innovations existant dans nos territoires,

Transition numérique, énergie durable, mobilité propre, transformation du secteur agricole et du système de santé, ou encore adaptation des compétences aux évolutions du marché du travail : il s'agira de proposer de nouveaux modèles répondant aux objectifs de transformation soutenus par le Grand plan d'investissement annoncé par le Premier ministre, dans une logique de démonstrateurs à grande échelle et d'expérimentations de solutions et services innovants.

L'objectif de « Territoires d'innovation » est de sélectionner et d'accompagner jusqu'à 20 projets de territoires qui portent une stratégie innovante et ambitieuse de développement économique, fondée sur des alliances territoriales, portée par des acteurs publics et privés et impliquant pleinement les populations.

La préparation de cet appel à projets a pu s'appuyer sur l'importante mobilisation des porteurs de projets métropolitains et ultramarins, lors de l'appel à manifestation d'intérêt en 2017, ainsi que sur des initiatives territoriales prioritaires. Ainsi, seront privilégiées les actions ayant un impact dans les territoires menant une action de revitalisation de leur industrie (en particulier les « Territoires d'industrie » annoncés dans le cadre du Conseil national de l'industrie réuni par le Premier ministre le 22 novembre), les territoires menant des actions de revitalisation de leur centre (cœurs de villes, centre-bourgs) et les territoires agricoles en transition.

L'appel à projets est ouvert du [23 novembre 2018 au 26 avril 2019](#)
Consulter le cahier des charges et télécharger le dossier de candidature :
<http://cdcinvestissementsdavenir.achatpublic.com>

A propos du Grand Plan d'Investissement

Le gouvernement s'est engagé dans un Grand plan d'investissement de 57 milliards d'euros, mené tout au long du quinquennat, afin d'accompagner les réformes structurelles et répondre à quatre défis majeurs de la France : la neutralité carbone, l'accès à l'emploi, la compétitivité par l'innovation et l'État numérique. D'autre part, le Programme d'investissements

d'avenir (PIA) se poursuit au service de la compétitivité, de la croissance et de l'emploi en France. Le troisième volet du PIA, le PIA3, s'inscrit dans le cadre du Grand Plan d'Investissement (GPI) présenté par le Premier ministre le 25 septembre 2017. L'action « Territoires d'innovation » est mis en œuvre par la Banque des Territoires dans le cadre du PIA.

<http://www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi> @SGPI_avenir

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

www.banquedesterritoires.fr  @BanqueDesTerr Twitter : @Caissedesdepots

Contacts presse

Secrétariat général pour l'investissement

01.42.75.64.58 - vincent.deshayes@pm.gouv.fr

Banque des Territoires

01 58 50 40 00 - neyla.bouaita@caissedesdepots.fr